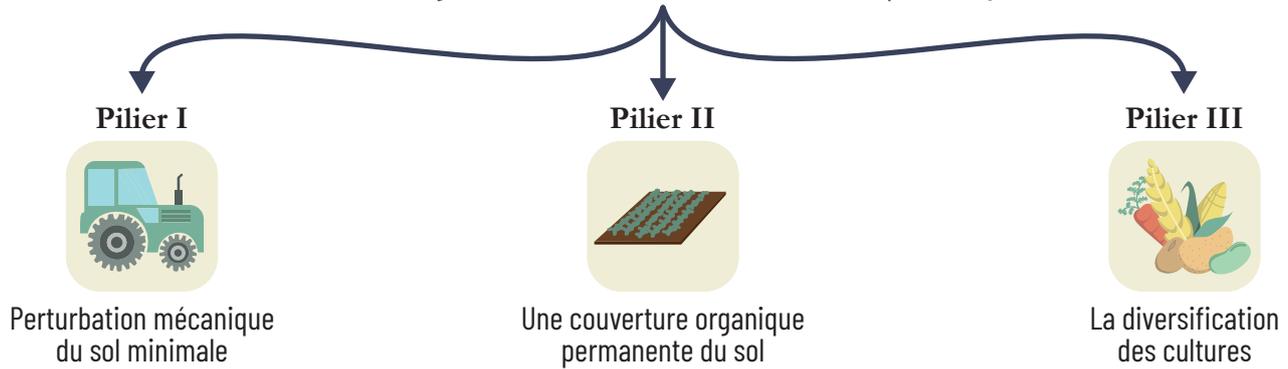


L'Agriculture de Conservation... c'est quoi exactement ?

Selon la FAO, l'Agriculture de Conservation (AC) se définit par trois piliers



Malgré cette définition sur base de trois piliers, la plupart des recherches scientifiques sur l'AC se limitent à la réduire à une comparaison « labour vs non-labour ». De plus, la définition de chaque pilier reste floue : qu'entend-on par « **minimum** » ? Est-il réaliste d'exiger une couverture **permanente** (chaque jour de l'année) sur des terres arables ? Et que signifie exactement une rotation « **diversifiée** » ?



Nécessité de développer une définition robuste de l'Agriculture de Conservation, qui tienne compte de la diversité des pratiques.

MÉTHODE



Revue de la littérature



Entretiens avec des acteur.rices de terrain

RÉSULTATS

Pilier I



Réduction du travail du sol par la réduction :

- des passage de tracteur,
- des outils animés,
- de la fréquence du labour,
- de la profondeur du labour.



En Wallonie

- Trois types de travail du sol :
- le semis direct,
 - le non-labour,
 - le labour occasionnel ou stratégique

Pilier II



Maximisation de la couverture du sol par :

- la végétation vivante : cultures, intercultures, prairies, etc.,
- le paillis « mort » : résidus, fumiers, compost, etc.



En Wallonie

- mai -> septembre : plus de risques d'érosion,
- cultures de printemps : réduction de la couverture du sol au début de cette période,
- prairies temporaires : couverture continue sur plusieurs années

Pilier III



Diversification des cultures par :

- l'allongement des rotations,
- les intercultures,
- les associations de cultures,
- les mélanges variétaux



En Wallonie

- les cultures industrielles (pomme de terre, betterave, maïs, etc.) nécessitent une préparation du sol plus fine et/ou présentent un risque de compaction à la récolte.